

<https://www.paris-normandie.fr/id400545/article/2023-03-28/doris-grievement-blessee-lors...>

Par Jérémy CHATET

🕒 12 min read

Doris, grièvement blessée lors de la manifestation à Rouen a déposé plainte pour violences

À la suite des blessures dont Doris a été victime lors de la manifestation du 23 mars 2023 à Rouen, une plainte pour violences ayant entraîné une infirmité permanente par une personne dépositaire de l'autorité publique a été déposée, mardi 28 mars 2023 auprès du parquet de Rouen, annonce son avocate Julia Massardier.



Le 23 mars, Doris avait été grièvement blessée à la main en marge de la manifestation contre la réforme des retraites à Rouen



Publié: 28 Mars 2023 à 17h57 Temps de lecture: 2 min

Cinq jours après avoir été grièvement blessée à la main, probablement par une grenade lacrymogène, lors de la manifestation contre la réforme des retraites du 23 mars 2023 à Rouen, Doris a déposé plainte. « *Nous avons formalisé un dépôt de plainte auprès du parquet de Rouen pour violences ayant entraîné une infirmité permanente par une personne dépositaire de l'autorité publique, avec une arme* », précise son avocate Me Julia Massardier.

Grenade MP7

Le 23 mars, en marge de la manifestation contre la réforme des retraites à Rouen, Doris, AESH au collège Jean Lecanuet de Rouen, avait été grièvement blessée à la main, son pouce arraché. Transportée au CHU de Rouen, elle passera une partie de la journée au bloc opératoire. « *Elle se souvient avoir reçu un coup à l'épaule droite puis avoir entendu une explosion*, précise Me Julia Massardier. *Elle a d'ailleurs eu une blessure à l'épaule droite qui a nécessité des points de suture.* »

Lundi 27 mars, le parquet de Rouen, qui avait ouvert une enquête le 23 mars, avait annoncé que ces blessures avaient été « *probablement causées par une grenade lacrymogène* » et que l'IGPN (Inspection générale de la police nationale) avait été saisie. « *Un témoin qui a porté secours à Doris a retrouvé des débris d'une grenade MP7*, confie son avocate. *Ce sont des informations que nous avons communiquées dès samedi au procureur de la République. Nous lui avons également notifié qu'il nous semblait inopportun que l'enquête soit confiée à la sûreté départementale de Rouen. Nous réclamions déjà la saisie de l'IGPN.* »

Une seconde plainte

Par ailleurs, une seconde plainte a été déposée par une personne se trouvant à côté de Doris au moment de l'explosion de la grenade, et qui a perdu l'audition à l'une de ses deux oreilles, informe Me Julia Massardier, qui est également son conseil.

Mardi 28 mars, Doris était toujours hospitalisée. « *Elle devrait le rester encore plusieurs jours* », renseigne son avocate.

Vidéo. Réforme des retraites : la mobilisation en Normandie